

Le soussigné Agent d'affaires de Sa Majesté
Impériale et Royale Apostolique à la Cour du
Brésil, a eu l'honneur de s'adresser deux fois
le 18 et 25 Janvier de cette année, à Son
Excellence Monsieur José Bonifacio d'Andrada
et Silva, Ministre et Secrétaire d'Etat pour
les Départemens des affaires étrangères et de
l'intérieur, pour réclamer la mise en liberté de
Nicolas Smarovich, maris, natif de Prusse et
Sujet Autrichien, pressé de vive force le 14 de
Janvier pour le service de la Marine: Les dites
réclamations étant restées sans réponses et la
sortie du bâtiment à bord duquel se trouvoit
l'individu en question, ayant eu lieu entre-
temps et rendant impossible à cette époque, la
mise en liberté réclamée; le soussigné s'est

abstenu

Mon Excellence Monsieur José Bonifacio d'Andrada et Silva & C.

abstenu de toute réclamation ultérieure, le flatteur
qui à la rentrée de l'Escadre, il y seroit immédiatement
fait droit.

Une nouvelle supplique vient de lui être
adressée par le dit Nicolas Annouievich qui se trouve
à bord de la frégate Royale Caroline; le sous-signe
ne peut donc que s'adresser de nouveau à Son
Excellence et réclamer avec d'autant plus de
confiance la mise en liberté de cet individu, que
cette mesure est parfaitement conforme avec
principes d'équité et de modération qui
caractérisent la Cour du Késar.

Le sous-signe profite de cette nouvelle
occasion pour réitérer à Son Excellence l'assurance
de sa plus haute considération.

St Pétersbourg le 19 Mars 1823.

N. Marschall